



PROVINCE DE HAINAUT



Arrondissement d'Ath

COMMUNE

de

BRUGELETTE

LIVRE I - URBANISME

LIVRE II - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège de la Commune de BRUGELETTE a l'honneur de porter à la connaissance des habitants qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduit par M. et Mme FREDERIC-DELTENRE, rue Moreau, 20 à 7941 Brugelette (Attre), bien cadastré div5, A n°227N et 227P.

Le projet vise la transformation d'une habitation, la démolition/reconstruction d'une grange et présente la caractéristique suivante : le projet se situe en zone agricole.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous**, 1 seule personne à la fois et masque obligatoire (mesures COVID19) et des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme GASPARD Véronique, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, 068/45.73.10 et urba-envir@brugelette.be.

Cet avis d'enquête est affiché ce 17/08/2020.

L'enquête publique est ouverte à partir du 24/08/2020 et clôturée le 07/09/2020.

La séance de clôture aura lieu le 7 septembre 2020 à 16 heures à l'Administration communale, Grand Place, n°2a à 7940 Brugelette.

Les personnes qui auraient des objections à formuler à propos de ce projet sont priées de les faire parvenir du 24/08/2020 au 07/09/2020 inclus :

- **soit par écrit** à l'adresse du Collège Communal de et à 7940 BRUGELETTE.
- **soit par mail** à l'adresse suivante : urba-envir@brugelette.be en reprenant toutes vos coordonnées.
- **soit de se présenter** à l'effet d'y communiquer leurs observations verbales auprès de Mme GASPARD uniquement sur rendez-vous, 1 seule personne à la fois et masque obligatoire (mesures COVID19).

Brugelette, le 13 août 2020

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice générale,

Karolina KOWALSKA



Le Bourgmestre,

André DESMARLIERES